RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'agriculture,
de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire

ARRÊTÉ

portant nomination au conseil scientifique de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg.

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire,

Vu le code rural et de la pêche maritime, notamment l'article R. 812-12.

ARRÊTE

Article 1er

Sont nommés membres du conseil scientifique de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg :

- M. Philippe ACKERER, directeur de recherche au CNRS et directeur du laboratoire d'hydrologie et de géochimie de Strasbourg (LHYGES) ;
- M. Marc BENOIT, directeur de recherche au centre INRA de Mirecourt ;
- M. Philippe DUCHENE, chef du département « milieux aquatiques, milieux et rejets » du centre IRSTEA d'Antony ;
- M. Georges POTTECHER, directeur du pôle de compétitivité HYDREOS ;
- M. Yves REMOND, professeur des universités en mécanique à l'Université de Strasbourg ;
- M. Pierre RIBSTEIN, professeur des universités et directeur de l'UMR SISYPHE de l'Université Pierre et Marie CURIE ;
- Mme Sandrine SPAETER, professeur des universités en sciences économiques à l'Université de Strasbourg ;
- Mme Michèle TREMOLIERES, professeur des universités en écologie à l'Université de Strasbourg ;

- M. Daniel VILLESSOT, président de la commission assainissement de l'ASTEE et directeur scientifique de la Lyonnaise des Eaux France.

Article 2

Le directeur de l'École nationale du génie de l'eau et de l'environnement de Strasbourg est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Fait le - 7 MARS 2012

Le ministre de l'agriculture, de l'alimentation,
de la pêche, de la ruralité
et de l'aménagement du territoire,
Pour le ministre et par délégation,
la directrice générale de l'enseignement et
de la recherche

Marion ZALAY